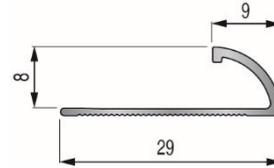
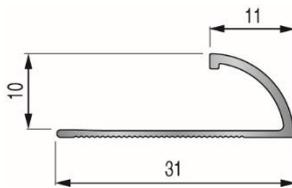
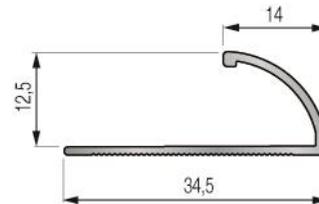


FT166 – Quarts de rond ouverts en aluminium*Modèle 6 mm**Modèle 8 mm**Modèle 10 mm**Modèle 12,5 mm***Descriptif**

Profilés en aluminium pour la protection des angles sortants des murs carrelés.

Protègent les supports.

Masquent les coupes du revêtement.

Pose encastrée : en même temps que le revêtement.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement (sauf pour les modèles avec finition anodisé naturel qui peuvent se poser aussi en extérieur).

Usage en mur uniquement.

Matières

- Alliage d'aluminium (nuance 6060 T5) anodisé.

Références

Modèle	Finition	Longueur	Référence
6 mm	Anodisé naturel	2,5 m	55 04 230
	Anodisé brillant		56 20 000
8 mm	Anodisé naturel		55 04 240
	Anodisé brillant		55 04 310
	Titane brossé		55 04 530
	Naturel brossé		55 04 540
10 mm	Anodisé naturel		55 04 250
	Anodisé brillant		55 04 520
	Titane brossé		55 04 610
	Naturel brossé		55 04 620
12,5 mm	Anodisé naturel		55 04 260
	Anodisé brillant		56 20 300
	Titane brossé	56 20 340	

Mise en œuvre

- Ces profilés se posent avant la mise en œuvre du carrelage.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.
- Protéger les parties visibles du profilé à l'aide, par exemple, d'un adhésif PVC.
- Enduire le support de colle à carrelage.
- Sceller la semelle du profilé dans la colle fraîche et mettre à niveau.
- Poser le carrelage en réalisant un joint entre le profilé et le carrelage, à l'aide de croisillons et de mortier pour joint.
- Nettoyer immédiatement le profilé à l'aide d'une éponge propre et humide.
- Protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03